

Sécurité de la vieillesse

Le retraité est devenu un pion dans ce qui, à mon avis, n'est rien d'autre qu'un jeu politique sans pitié. Hier, comme en fait foi la page 6,267 du *hansard*, le député de Vaudreuil a dit que le gouvernement avait, à deux reprises l'an passé, haussé la pension de vieillesse. Je lui demande ainsi qu'au gouvernement: d'où provenait cette largesse? Pourquoi cette magnanimité en ce moment? C'est manifestement une réaction à une situation politique qui appelle une solution. La réponse du gouvernement est l'indexation des pensions, mais est-ce là une solution au problème fondamental?

Le problème fondamental est l'inflation. Le gouvernement dit aux pensionnés: «Nous allons vous maintenir dans la même position relative, mais nous n'allons pas éliminer la cause première de l'inflation». L'adoption du bill C-219 améliorera-t-elle la position du pensionné ou demeurera-t-il la victime de l'inflation? Le pensionné ne peut pas se protéger financièrement aussi bien que peut le faire un travailleur ou une société. C'est à nous qu'il incombe de le protéger.

En réponse au député de Vaudreuil, je prétends qu'il ne s'agit pas là de largesse ou de magnanimité de la part du gouvernement. C'est une réaction que le gouvernement, pris de panique, a eue à l'égard du pensionné dont il a fait la victime de l'inflation. Nous avons trop souvent utilisé le pensionné pour obtenir des votes. Tous les partis de la Chambre sont responsables de cette situation. Du moment que l'on pouvait rallier des suffrages, on augmentait les pensions. Ma pensée politique est telle que je ne préconise pas une augmentation des dépenses du gouvernement. Je ne suis pas en faveur de régler une crise en faisant des largesses. Mais je veux que l'on comprenne bien qu'une pension n'est pas une largesse. C'est quelque chose qui a été mérité.

J'ai signalé au début, dans mes remarques, que trop de nos citoyens âgés n'avaient ni la compétence, ni l'occasion de s'assurer une situation financière relativement indépendante. C'est pourquoi ils doivent s'en remettre au gouvernement. Il nous incombe de les doter d'une pension qui leur permette de vivre avec dignité, car il n'y a pas d'autre moyen pour eux de conserver leur dignité.

Même si nous applaudissons à ce bill, ce qu'il faut c'est une attaque globale dirigée contre la cause profonde de l'inflation qui touche chaque Canadien. Nous n'avons pas seulement à faire face à une inflation à laquelle les gens finiraient par s'habituer. C'est une inflation effrénée. Voilà pourquoi le gouvernement doit rajuster de nouveau les pensions de vieillesse. Voilà pourquoi le gouvernement doit présenter un programme provisoire pour majorer les allocations familiales. C'est parce que le gouvernement a complètement négligé ses responsabilités financières, responsabilités dont le ministre des Finances a parlé dans son exposé budgétaire. Le ministre avait dit que son budget accomplirait deux choses; qu'il accroîtrait les revenus des consommateurs et ralentirait l'inflation effrénée. En nous présentant ce bill, le gouvernement avoue que ces deux promesses ne valent plus et qu'elles n'ont peut-être jamais rien valu.

Si ce projet de loi doit constituer la principale attaque dans la lutte contre l'inflation, du moins d'après le gouvernement, à mon avis ce n'est pas une ordonnance apte à guérir le mal. Au mieux, c'est tout juste un emplâtre sur un os cancéreux. Comment se satisfaire d'une mesure tendant à indexer les pensions de façon à redonner un pouvoir d'achat insuffisant au départ?

J'aimerais proposer une ou deux idées à la réflexion du ministre. Permettez-moi de faire une digression, et de

[M. Epp.]

passer du groupe des personnes de 65 ans et plus pour parler de celles de 60 à 65 ans qu'ont déjà mentionnées plusieurs orateurs. Lorsque je visite mes commettants, bon nombre de membres de ce groupe se plaignent à moi. Souvent ils ont passé des années à faire un travail physiquement pénible qu'ils ne peuvent tout simplement plus continuer de faire. Mais ils ne peuvent quitter leur emploi car, s'ils le font, ils ne parviennent pas à trouver d'emploi convenable. Ils se trouvent pris dans une situation très pénible.

● (1620)

Je propose donc au ministre, même si on l'a déjà fait, que son ministère songe sérieusement à réduire de 65 à 60 ans l'âge d'admissibilité à la pension de vieillesse surtout vu le taux d'inflation actuel. On pourrait peut-être le faire en procédant comme on l'a fait quand on a réduit l'âge de 70 à 65 ans. La pension pourrait être volontaire de sorte que quand un travailleur quitte le monde du travail il puisse y avoir droit. Dans ce cas, on pourrait espérer que les emplois devenus vacants soient alors offerts aux jeunes de 18 à 25 ans, groupe où le taux de chômage est le plus élevé. Ainsi non seulement le gouvernement répondrait-il aux besoins des personnes âgées, mais il prouverait qu'il refuse de céder à la panique devant l'inflation et qu'il se soucie sérieusement du pouvoir d'achat des citoyens plutôt que de simplement chercher à se faire du capital politique quand la chance s'en présente.

Je soutiens, comme l'ont fait d'autres députés, que nous devrions revoir encore une fois le montant de base de la pension de vieillesse, souvent la seule protection de certains citoyens âgés. Ce montant devrait être haussé, et c'est là le seul moyen d'accroître le pouvoir d'achat et le pouvoir financier de ces gens. Je n'ai pas la naïveté de croire que l'opposition peut se contenter de lancer des idées sans se soucier du coût. Le ministre devra bien entendu en étudier le coût, mais le gouvernement connaît très bien sa position excédentaire et il sait que ses revenus ont augmenté considérablement.

En terminant, monsieur l'Orateur, je tiens à souligner une chose. Malgré ce que nous accomplissons avec l'adoption du Bill C-219 visant à indexer la pension de vieillesse et malgré la hausse de l'allocation familiale à \$12 par enfant d'ici à octobre, nous devons nous attaquer aux racines du problème. Le problème fondamental qui fait que nous soyons ici aujourd'hui, c'est l'inflation. Nous ne pouvons pas nous contenter de donner des subventions, d'indexer et de réagir tous les trois mois quand nous sommes forcés de le faire, pour combattre l'inflation et protéger le consommateur. Cela ne donnera absolument aucun résultat.

Avant que le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux ou les administrations municipales réduisent leurs dépenses dans des domaines de moindre importance que celui que nous discutons aujourd'hui—et je crois que tous les députés sont d'accord sur la priorité des pensions de vieillesse—il faut soulager le consommateur, donner un certain pouvoir d'achat au particulier. Tous les Canadiens attendent du gouvernement, non pas d'autres subventions, mais plus particulièrement qu'il assure que notre position en octobre, novembre, décembre et l'an prochain ne devra pas être rajustée de nouveau. Ils veulent savoir qu'une attitude positive a été adoptée et que notre pouvoir d'achat relatif ne se détériore plus, mais s'améliore.